

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des étangs pour renforcer le réseau des biotopes humides à l'est de Fleurier

En collaboration avec Pro Natura, la Commune de Val-de-Travers poursuit son engagement en faveur de la biodiversité avec l'aménagement de quatre nouveaux étangs à l'Ileta, à la sortie Est de Fleurier.



Ce projet a été conçu par un bureau spécialisé sur mandat de l'organisation environnementale Pro Natura, dans le prolongement du programme Commune ouVerte auquel Val-de-Travers avait pris part en tant que commune-pilote. L'idée est de créer de petits plans d'eau favorables à la faune (notamment oiseaux, batraciens et libellules) afin de compléter le réseau de milieux humides à l'échelle de la vallée.

Ce projet a été cofinancé par la Commune et Pro Natura et a bénéficié de subventions cantonales par le biais du service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN), dans le cadre de la RPT Nature 2020-2024 (conventions-programmes conclues dans le domaine de l'environnement sous l'égide de la Confédération).

Dans et autour des quatre étangs, l'accent a été mis sur les espèces pionnières, c'est-à-dire celles qui sont les premières à s'installer dans les jeunes mares. Pour cela, deux étangs présentent un fond très minéral, tandis que les deux autres étangs sont conçus comme des étangs temporaires qui s'assècheront durant l'été. Des aménagements tels que des tas de pierres, de branches et des troncs complètent le dispositif pour favoriser les amphibiens et particulièrement l'emblématique crapaud accoucheur. Les discrètes hermines et des reptiles profiteront également des structures terrestres pour s'abriter. Les plans d'eaux constitueront un endroit calme où s'abreuvront oiseaux, mammifères et insectes en tous genres.

Les étangs seront alimentés uniquement par l'eau de pluie. Leur mise en eau s'est donc faite progressivement, de façon naturelle. Cette variabilité de milieux est garante de l'installation d'espèces spécifiques diversifiées.

L'entretien des deux étangs les plus à l'est sera réalisé chaque année par l'agriculteur qui exploite le terrain communal. Ces étangs plus temporaires devraient permettre l'installation d'une végétation de type pré à litière (milieux dont l'herbe n'a pas une grande valeur nutritive pour le bétail). Les étangs plus à l'ouest resteront en eau toute l'année, avec une végétation de berge dynamique, qui doit être fauchée afin de ne pas envahir tout le plan d'eau. Ils seront entretenus par Pro Natura, en collaboration avec l'exploitant.

Le coût total du projet (conception et réalisation) s'élève à 64'000 francs avec une participation communale de 19'400 francs.

Ce projet illustre l'engagement de la Commune en faveur de la préservation de la biodiversité, à travers des initiatives variées et adaptées aux spécificités locales. Il est le fruit d'une belle collaboration entre les collectivités publiques, le milieu associatif et le monde agricole.

Val-de-Travers, le 21 mai 2025

LE CONSEIL COMMUNAL



CONTACT | Éric Sivignon, conseiller communal
Territoire, énergie, mobilité

+41 32 886 43 77 | urbanisme.vdt@ne.ch

